

## Conseil consultatif de la personne en situation de handicap

Réunion du 1<sup>er</sup> mars 2022.

Présents : Chantal Baurant (directrice école Liventourne), Sébastien Bocket (UNIA), Nadine Frassel (échevine de la personne en situation de handicap), Maha Nachawati (Aviq), Serge Lemoine (citoyen), Ghislain Magerotte (citoyen), Danialle Rachid (citoyenne), Corentin Tasset (citoyen), Noëlle Willemaers (citoyenne), Viviane Willems (citoyenne et conseillère communale)  
Adélaïde Boodts (participation), Alain Cuvelier (animateur), Pascale Verraghenne (secrétaire/handicontact)

Excusés : Nicolas Vander Maeren, Bernadette Stevens

Ordre du jour :

**Tour de table** : chacun se présente

**Rappel sur les Conseils consultatifs (Cc) en général et explication de la feuille de route**

**Première réflexion sur les Personnes en situation de handicap (PSH) :**

- chacun•e s'exprime rapidement sur son propre handicap s'il existe et sur son propre ressenti.

chacun•e s'exprime sur ce qu'il souhaite comme objectif(s) pour le Cc PSH

**Brainstorming sur la compréhension du handicap** : rassembler les idées sur la définition du handicap à voir au sens très large.

**Brainstorming sur ce qui rend plus handicapant les PSH** : rassembler les idées sur les facteurs qui exacerbent la situation des PSH.

**Brainstorming sur les solutions** : quelles sont les initiatives qui pourraient soulager la charge physique, mentale, psychique et émotionnelle des PSH.

**Rédaction de la feuille de route (objectifs du Cc PSH et actions) suite au brainstorming**

**Conclusion et prochaines étapes (lieu, moment, fréquence)**

Après un tour de table de présentation, Adélaïde présente les Conseils consultatifs : Le PST (Plan Stratégique Transversal) a la volonté d'optimiser le fonctionnement des Conseils consultatifs. Le règlement a été revu afin de permettre de créer facilement un Conseil consultatif. Ceux-ci ont une durée de 2 ans ce qui leur confère une bonne dynamique.

Quatre conseils ont été créés en 2021 : participation, aînés, numérique et personne en situation de handicap.

Le but de cette première réunion est, bien sûr de se rencontrer et se connaître mais aussi de réaliser la « **feuille de route** » de ce conseil consultatif.

Un deuxième tour de table est organisé afin que chacun parle de son approche avec le handicap et de ce qu'il souhaite comme objectif pour ce Conseil.

Des thèmes importants ressortent de cette discussion : intégration / inclusion, handicap ou environnement handicapant, compréhension, bienveillance, empathie, sensibilisation, communication.

**Intégration et inclusion** : le terme « intégration » suggère que les PSH ont à s'intégrer dans la société. A contrario, le vocable « inclusion » signifie que la société considère les PSH fasse partie de la communauté selon les principes **d'égalité et d'équité**. Le manque d'inclusion induit par exemple, comme cité par un participant à la réunion, un « empêchement » tel qu'accès (voirie, bâtiments), participation à des activités communautaires, considération.

**Manque d'institutions** : il y a clairement un manque d'institutions pour répondre à la demande des PSH. Par exemple LiVentourne (école de type 2) signale qu'à partir de 21 ans, l'aventure finit là pour les participants. Autre exemple : l'Escalpade a créé il y a quelques années un Centre de Jour (handicap type 4). Maintenant l'ASBL prévoit un projet pour personnes polyhandicapées ainsi qu'un centre de nuit pour les participants du centre de jour, ceci pour que les participants puissent se sentir « chez eux » au lieu de vivre encore en famille, mais aussi pour soulager la charge qui pèse sur les épaules des parents de PSH.

Mais aussi des réponses à la question : qu'est-ce qui peut favoriser ou défavoriser la personne en situation de handicap ? le droit, la voirie, la coordination des services, la justice, la transparence, la sensibilisation, l'accueil, le citoyen - politique - administration.

**Sensibilisation / conscientisation** : deux maîtres-mots sortis du premier exercice de brainstorming. Différentes situations peuvent apparaître, comme citées par différents participants, dues à un manque d'empathie pour les PSH (par ignorance ou égoïsme - exemple réaliser qu'une personne en voiturette éprouve des difficultés à descendre d'un trottoir). Nous avons évoqué des soucis comme l'accès à de toilettes publiques, à des bâtiments, le manque de réponse à des demandes d'aide dans une situation de détresse, etc. Ceci milite pour des actions de sensibilisation pour rendre les citoyens valides conscient de que vit une PSH, et développer de la compréhension et de l'empathie par rapport à sa situation. Des actions pilotes pourraient être imaginées.

**« Sortir d'entre ses murs »** : cette question a été levée par un participant qui soulignait l'importance de ne pas créer des situations de type ghetto, où les PSH se retrouvent surtout entre eux. Ceci rejoint l'idée d'inclusion et de donner la possibilité de mixage PSH / personnes valides. Il en est de même pour les personnes âgées en situation d'isolement.

**Mieux soutenir et valoriser les « énergies en place »** : bon nombre d'institutions (ASBL, niveau communal, Kots à projet, etc.) sont impliquées dans le domaine du handicap et méritent d'être mieux connues et supportées. De même, des initiatives individuelles existent également (deux participant.e.s sont par exemple impliqué.e.s.).

**PSH / aînés** : il y a très clairement un chevauchement entre les deux CC (et même avec les 2 autres) – à voir comment aborder les sujets de façon coordonnée. A noter aussi qu'il y a une compréhension commune pour considérer le handicap permanent et temporaire (exemple : pied cassé).

Feuille de route : il est décidé de se limiter à 3 objectifs desquels découleront des actions concrètes.

Le premier objectif retenu par tous les participants est la SENSIBILISATION.

Des propositions d'action : organiser un « salon » des associations actives sur la Ville afin qu'elles puissent se présenter.

Organiser une action le 03/12, journée internationale de la personne handicapée.

Sensibiliser les entreprises par exemple via le Duoday : accueil d'une personne en situation de handicap dans une entreprise pendant une journée (organisé par l'Aviq).

Prochaine réunion : le **mardi 19 avril de 16 à 18h** (horaire préféré et décidé par les participants) à **Ottignies** (pour une alternance des lieux) **Hôtel de Ville, salle La Rotonde, 35 av des Combattants (entrée par la rampe sur le côté du bâtiment).**